



## **Déclaration préalable**

CAPD du 2 décembre 2011

Le ministre de l'Éducation nationale veut imposer dès la rentrée 2012 une modification en profondeur des modalités d'évaluation et d'avancement des enseignants.

Les projets de textes prévoient la disparition de la note pédagogique et la progression de carrière aux seules mains du supérieur hiérarchique. Ils n'apportent aucune réponse tant sur la reconnaissance de l'ensemble des missions des personnels que sur une réelle évaluation formative.

En revanche, ces textes organisent bien une nouvelle étape dans l'attaque contre le statut des fonctionnaires en général et celui des enseignants en particulier.

Si ces projets devenaient réalité, un nouveau pas serait franchi dans le sens d'un pouvoir discrétionnaire accru de la hiérarchie directe. Absence de lisibilité sur les modalités d'avancement et suppression de la notion de déroulement de carrière seraient autant de conséquences de ces projets.

Le SE-Unsa a réaffirmé son désaccord sur l'ensemble des mesures proposées, lors d'une audience au Ministère.

Le SE-Unsa refuse qu'une telle réforme s'engage de cette façon, alors que c'est le quotidien des collègues, dans la durée, qui est en jeu.

Le SE-Unsa refuse tout projet d'évolution qui ne se traduise par une amélioration pour l'ensemble de nos collègues.

Les récents reculs nous paraissent insuffisants. Au contraire, il semble clair que la seule volonté ministérielle soit de faire passer rapidement la réforme de gestion managériale des enseignants.

C'est pourquoi, afin de peser sur les débats et d'alerter la profession, nous appelons à la grève dans les écoles, les collèges et les lycées le 15 décembre 2011.